



COMMUNICANTES

Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon

Numéro 84 – Décembre 2014 - 1 euro

EDITORIAL

UNE MATERNITE DE GRACE.

Mes bien aimés paroissiens,

Après avoir manifesté notre foi, notre amour et notre espérance en l'Immaculée Conception, notre montée vers Noël se poursuit sous le regard bienveillant de Notre Mère du Ciel.

Car la mission de la Vierge Immaculée est une mission de maternité de grâce. C'est elle en effet qui nous guide, nous éduque et nous conduit vers son divin Fils.

Si nous voulons mettre de l'ordre dans notre vie, invoquons celle qui a remis de l'ordre dans le monde.

Si nous voulons réparer nos fautes, demandons l'aide de celle qui a permis la réparation du péché originel.

Marie nous conduit à mettre Dieu à la première place dans nos vies. L'Immaculée Conception nous apprend aussi la haine du péché. Détester le péché, c'est ne plus offenser son fils et c'est aussi réparer pour nos fautes.

La vraie dévotion à l'Immaculée Conception nous conduit enfin à participer avec ferveur à la mission d'évangélisation à laquelle le Christ et l'Eglise nous appellent depuis 2000 ans, particulièrement en combattant l'ignorance religieuse jusque chez nous. Il y a tant d'hommes en effet qui ignorent encore le nom de Jésus, unique sauveur de l'humanité !

C'est donc tous les jours qu'il nous faut invoquer l'Immaculée Conception car nous avons quotidiennement besoin de son attention maternelle.



Dans quelques jours, l'enfant Dieu sera parmi nous. Demandons à sa Sainte Mère de nous conduire jusqu'à lui, avec l'offrande des efforts que nous aurons consentis pendant cet Avent.

Abbé Brice Meissonnier, *supérieur*.

NATIVITE DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST

ARCHIDIOCESE DE LYON

Mercredi 24 décembre :

- ❖ Messe chantée de la Vigile de Noël, à 9h00, à la Maison Padre Pio, et **confessions de 9h00 à 12h00.**
- ❖ A 23h00, veillée de Noël et confessions en la collégiale Saint-Just.
- ❖ **A minuit, Messe solennelle de la nuit.**
- ❖ A 1h30, Messe de l'Aurore, en la collégiale Saint-Just.

Jeudi 25 décembre :

- ❖ A 8h30, Messe de l'Aurore, en la collégiale Saint-Just.
- ❖ A 10h00, Messe solennelle du Jour de Noël, en la collégiale Saint-Just.
- ❖ Attention : **pas de Messe à 19h30 !**

CHRONIQUE DE LA COMMUNAUTÉ

NOVEMBRE 2014

Mercredi 5 novembre

M. le Curé de Francheville, le Père Pierre Lathuilière et son vicaire, le Père Gilbert Brun, avec leur diacre permanent paroissial M. Serge Planchin, nous font l'amabilité de venir partager notre repas communautaire.

Mardi 11 novembre

Une centaine de paroissiens se retrouve en ce jour férié pour une visite commentée de la collégiale Saint-Just. La visite est assurée par Mme Simone Wyss, spécialiste de la collégiale et paroissienne de la paroisse Saint-Irénée/Saint-Just.

Notre guide nous apprend qu'elle a un petit fils moine à l'abbaye Sainte-Madeleine du Barroux : le Frère Benoît.

Vendredi 14 novembre

Les abbés Brice Meissonnier et Benoît de Giacconi sont chez les Assomptionnistes à Valpré (Écully) autour de S. E. le cardinal Philippe Barbarin pour une journée consacrée à la Mission. Cette journée a rassemblé près de 400 personnes, prêtres, diacres et laïcs.

Vendredi 28 et samedi 29 novembre

L'école Sainte-Jeanne d'Arc accueille le traditionnel et très attendu Marché de Noël. Pendant de longs mois, de très nombreux parents et amis ont travaillé à la réalisation de tous les objets et produits mis en vente. Cette année encore le Marché fut un franc succès. Vous étiez encore plus nombreux que les années précédentes à venir soutenir l'école par vos achats.

Que tous les parents qui se sont investis dans ce marché soient ici vivement remerciés !

Dimanche 30 novembre

Un pèlerinage se forme spontanément, conduisant près de 75 paroissiens de la basilique de Fourvière au sanctuaire de Notre-Dame du Sacré-Cœur près de Miribel (20 kilomètres de Lyon). Tous implorent Notre-Dame pour qu'elle intervienne dans la guérison du jeune Erwan Petitjean, dont la santé est gravement compromise par une maladie génétique.

Dimanche 30 novembre

En ce premier dimanche de l'Avent, la Messe solennelle est célébrée par Mgr Anthony Robbie, chapelain du Grand-Maître de l'Ordre de Malte à Rome, originaire de Sydney. M. l'abbé William Barker, procureur de la FSSP à Rome, l'accompagne lors de son passage à la Maison. Tous deux ont été très heureux de découvrir la collégiale Saint-Just ainsi que de notre communauté.



9 MOIS DE PRIERE POUR LA FRANCE



*Du 15 novembre 2014 au 15 Août 2015, sous le patronage du Cardinal Barbarin, Primat des Gaules, une longue **chaîne de prière** est proposée à tous les **catholiques de France**, à l'intention de leur pays.*

***Durant neuf mois**, les personnes, associations, paroisses, diocèses, communautés et mouvements sont appelés à prier chaque jour et à jeûner chaque mois pour la France et pour chacun de ses enfants.*

En ce temps marqué par la crise, la sinistrose ou le désespoir, la prière n'est pas sans lien avec les questions sociales et politiques. Au contraire, elle est au principe de l'espérance, d'une naissance ou d'une renaissance, d'un renouveau, de notre conversion personnelle et des décisions courageuses à prendre.

Pourquoi une neuvaine ?

Depuis 2012, de nombreuses et belles initiatives ont été entreprises pour alerter l'opinion publique sur le changement de civilisation qui est en train de s'opérer. **Cependant, ces actions seront d'autant plus fructueuses si elles sont portées par leur raison d'être : la conversion des cœurs, seul véritable levier de la reconstruction, comme intime remise de notre condition à la grâce de Dieu.** Jésus nous le rappelle d'ailleurs : « *Marthe, Marthe, tu t'inquiètes et tu t'agites pour bien des choses. Une seule est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part : elle ne lui sera pas enlevée.* » (Luc 10, 41-42)

La Sainte Vierge a de nombreuses fois fait preuve de sollicitude pour la France. Plus souvent encore, elle a appelé à la prière. Aujourd'hui, nous la sollicitons collectivement pour lui demander de nous donner d'entendre la Parole de Dieu, le courage de lui être fidèle, la persévérance de Le suivre, le don de la charité, l'amour de la vérité et l'espérance.

« France, fille aînée de l'Eglise et éducatrice des peuples, qu'as-tu fait des promesses de ton baptême ? »

Cet appel de saint Jean-Paul II à rester fidèle aux dons de Dieu ne peut être entendu et honoré que si les citoyens français se tournent ensemble vers Lui. La Pologne est un bel exemple de piété et d'espérance par sa neuvaine de neuf années (1958-1966)... les fruits en ont été au-delà de toute espérance ! A nous de retrouver nos cœurs d'enfants, car pour être exaucé, encore faut-il demander... les miracles dont Dieu seul a le secret.

Quand et où ?

Un site, une page *Facebook* (La neuvaine), un compte *twitter* (@laneuvaine) assureront sa diffusion et soutiendront quotidiennement la prière de chacun. **Des relais avec les sanctuaires et lieux de pèlerinages de France sont établis pour assurer une communion et une veille.** Des soirées seront organisées progressivement dans les paroisses, chaque participant à la Neuvaine étant amené à la faire rayonner dans son entourage familial, amical, social et spirituel. Les fêtes de l'Immaculée Conception, Noël, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte et l'Assomption seront des occasions répétées de faire grandir toutes les initiatives personnelles et paroissiales sur l'ensemble du territoire.

En quoi cela consiste-t-il exactement ?

1. S'engager à un temps de prière quotidien pour la France, spécialement grâce à la récitation du chapelet ou à une dizaine du chapelet conclu par la prière de la neuvaine :

Vierge Marie,
Notre-Dame de France,
Accueillez nos cœurs d'enfants
confiants en votre bienveillance.
Guidez les vers Jésus notre Sauveur,
pour recevoir de son Cœur les grâces
de sa divine miséricorde.
Nous vous présentons notre pays,
ses souffrances, ses troubles,
ses conflits,
mais aussi ses ressources
et ses aspirations.

Accueillez-les, purifiez-les,
présentez-les à votre Fils
afin qu'Il intercède en notre faveur,
qu'Il oriente nos actions vers le Bien
et nous guide dans la Vérité.
Nous vous consacrons la France
dans la fidélité à l'espérance
et à la force de l'Esprit Saint
reçues à notre baptême. Ainsi soit-il.

2. Jeûner le premier vendredi de chaque mois :
Prier et jeûner sont les deux seuls engagements autour desquels se déploient de nombreuses propositions.

3. Afin de vivre la neuvaine en communion les uns avec les autres, le site sera enrichi de textes publiés quotidiennement sur les sujets suivants :

- De la nation et de la patrie dans le dessein divin
- De la vocation chrétienne de la France
- De la force de la prière en général et de la prière mariale en particulier
- De la sollicitude de la Vierge Marie envers la France (apparitions)
- Des saints « qui ont fait la France »
- Des lieux « qui ont fait la France »
- De la doctrine sociale pour évangéliser l'épaisseur de notre vie humaine

Interview de Son Eminence le Cardinal Barbarin

in *Famille Chrétienne*, 12 novembre 2014

Pourquoi est-il important de prier pour la France ? La situation est-elle particulièrement grave ?

N'invertissons pas les choses : **la prière n'est pas un dernier recours, mais le premier devoir du chrétien.** Vous connaissez le passage où Jésus dit une parabole pour montrer à ses disciples « *qu'il faut prier sans cesse et sans jamais se décourager* » (*Luc* 18, 1). Dans les demandes que nous adressons à Dieu, il y a d'abord ce qui est de première nécessité : « le pain de chaque jour », puis

l'essentiel (un toit, la santé, le travail...), puis ce à quoi nous sommes le plus attachés (la famille, notre pays, la paix dans le monde...). **Nous ne prions pas parce que la situation serait catastrophique, mais par amour pour cette terre, pour cette culture, dont nous avons tant reçu.**

La foi chrétienne y est présente depuis si longtemps : la France a donné tant de saints, a envoyé tant de missionnaires dans le monde... C'est un pays que de nombreux étrangers admirent. Jean-Paul II au Bourget avait parlé de « *la France éducatrice des peuples* ». [...] Mais il est vrai que cette prière redouble en période de guerre, de violence ou, aujourd'hui, de grande fragilité. [...]

Revenons à l'urgence de la situation. La comparaison avec les apparitions de L'Île-Bouchard, en 1947, vous semble-t-elle pertinente ?

Depuis 1947, les circonstances ont changé, certes, mais la réaction spirituelle n'est peut-être pas si différente. **À l'époque, le pays était bloqué par les communistes. Aujourd'hui, nous sommes face au bouleversement introduit par des lois dites « sociétales ». Nous avons été heureusement surpris du ressort spirituel de la France.**

Quand la loi autorisant le « mariage » entre deux personnes de même sexe s'est annoncée en Espagne, nous avons vu un million de personnes rassemblées pour une Messe sur une place de Madrid. Nous savions bien que cela n'aurait pas lieu à Paris. Mais nous espérions que ce ne serait pas comme au Portugal, au Canada ou en Belgique... où il n'y a rien eu ! [...]

Ce sursaut est donc d'ordre spirituel ?

Oui, et ce fut, je crois, un sursaut typiquement français. Nous avons beaucoup travaillé sur le plan intellectuel, rassemblant juristes et pédagogues, politiques et médecins, représentants des différentes religions... Le nonce me disait que ça n'avait rien à voir avec ce qu'il avait vu quelques années plus tôt, au Canada. Et tout à coup ont surgi des manifestations gigantesques. On a fait semblant d'ignorer leur impact, mais ce fut une surprise pour tous, pour nous comme pour beaucoup d'autres pays qui regardent la France.

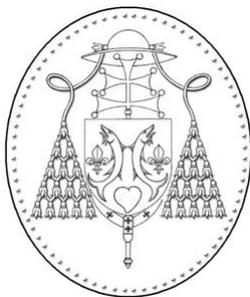
Au conclave de mars 2013, les cardinaux de Boston, Munich ou Madrid, me demandaient : « *Mais que vous est-il arrivé, en France ?* » Ils avaient sans doute l'image d'un pays spirituellement assoupi... Tout le monde alors a pris conscience qu'il y avait, en France, un ressort incroyable !

Même si la loi « Taubira » est passée, tout n'est pas perdu pour autant. D'ailleurs, le Seigneur ne nous a pas dit que nous gagnerions ; il nous a simplement laissé comme dernière consigne : « *Vous serez mes témoins* » (Ac 1, 8). Nous avons donné un témoignage, et le message a été bien compris : « *Il ne faut pas cette loi pour la France. Vous en avez le pouvoir, mais vous n'en avez pas le droit. C'est un mensonge dont les conséquences seront graves* ». C'est le signe que ce pays n'est pas si endormi que cela. Spirituellement, il est bien vivant. Plus qu'on ne l'imaginait !

Est-ce véritablement un témoignage chrétien ? La Manif pour tous se dit aconfessionnelle...

Tout le monde sait que les catholiques étaient la cheville ouvrière de ce mouvement. [...] L'Église, toujours brocardée, reste regardée et, en un certain sens, respectée, qu'elle agisse pour sauver le mariage et la famille ou qu'elle s'occupe des Roms, des SDF et, intensément depuis l'été, des chrétiens d'Orient. Les gens voient la cohérence de son témoignage et de ses engagements. [...] Faut-il se décourager maintenant que la loi « Taubira » est passée ? Certainement pas ! Notre mission continue. Je ne vais pas m'arrêter d'évangéliser ni de célébrer la Messe. Il faut arrêter de penser en termes de stratégie. Jésus ne nous assure pas la victoire. Aux yeux des hommes, sa vie s'est terminée par un échec... Il nous demande de témoigner de la vérité avec amour. [...]

En ce qui concerne la loi autorisant le « mariage » de deux personnes du même sexe, je ne doute pas que la vérité sera reconnue, et qu'un jour ou l'autre, elle finira par être abolie. Car c'est un mensonge qui en entraîne d'autres, comme de faire croire qu'un enfant peut avoir deux papas ou deux mamans ! Cela s'appelle même un mensonge d'État. [...] »



PRIERE POUR LA FRANCE

A LA VIERGE IMMACULEE

Vierge Immaculée, la France que vous aimez est malade !

Ô vous qui tant de fois, dans le cours des siècles, avez montré votre prédilection pour elle, ne l'abandonnez pas dans les difficultés qui l'assaillent de toutes parts !

Faites-la ce que vous voulez qu'elle soit : unie, chrétienne, laborieuse et prospère !

Donnez-lui des chefs à la hauteur de leur mission, des prêtres fidèles, des maîtres chrétiens, des apôtres et des saints.

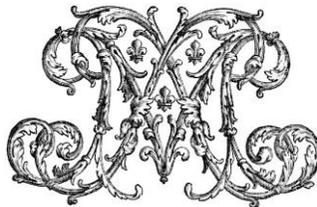
Ne permettez pas que l'on éloigne Jésus de l'âme des enfants qu'Il chérit si tendrement !

Donnez à chacun des français les secours dont il a besoin, pour remplir courageusement, joyeusement et parfaitement son devoir quotidien !

Ô Vierge Immaculée ne décevez pas notre confiance ! Nous savons que vous avez reçu tout pouvoir de Dieu et que, sur un mot de vous, Il opère des miracles. Nous savons qu'en invoquant votre Immaculée Conception nous faisons jaillir de votre cœur une source intarissable de grâces.

Obtenez-nous donc, nous vous en conjurons, l'immense bienfait après lequel nous soupirons : la rechristianisation de notre patrie, le relèvement matériel et moral, rapide et total de la France !

Ainsi soit-il



CONTE POUR NOËL

LA DERNIERE VISITEUSE

C'était à Bethléem à la pointe du jour. L'étoile venait de disparaître, le dernier pèlerin avait quitté l'étable, la Vierge avait bordé la paille, l'enfant allait dormir enfin. Mais dort-on la nuit de Noël... ?

Doucement la porte s'ouvrit, poussée, eût-on dit, par un souffle plus que par une main, et une femme parut sur le seuil, couverte de haillons, si vieille et si ridée que, dans son visage couleur de terre, sa bouche semblait n'être qu'une ride de plus.

En la voyant, Marie prit peur, comme si c'eût été quelque mauvaise fée qui entrait. Heureusement Jésus dormait ! L'âne et le bœuf mâchaient paisiblement leur paille et regardaient s'avancer l'étrangère sans marquer plus d'étonnement que s'ils la connaissaient depuis toujours. La Vierge, elle, ne la quittait pas des yeux. Chacun des pas qu'elle faisait lui semblait long comme des siècles.

La vieille continuait d'avancer, et voici maintenant qu'elle était au bord de la crèche. Grâce à Dieu, Jésus dormait toujours. Mais dort-on la nuit de Noël... ?

Soudain, il ouvrit les paupières, et sa mère fut bien étonnée de voir que les yeux de la femme et ceux de son enfant étaient exactement pareils et brillaient de la même espérance.

La vieille alors se pencha sur la paille, tandis que sa main allait chercher dans le fouillis de ses haillons quelque chose qu'elle sembla mettre des siècles encore à trouver. Marie la regardait toujours avec la même inquiétude. Les bêtes la regardaient aussi, mais toujours sans surprise, comme si elles savaient par avance ce qui allait arriver.

Enfin, au bout de très longtemps, la vieille finit par tirer de ses hardes un objet caché dans sa main, et elle le remit à l'enfant.

Après tous les trésors des Mages et les offrandes des bergers, quel était ce présent ? D'où elle était, Marie ne pouvait pas le voir. Elle voyait seulement le dos courbé par l'âge, et qui se courbait plus encore en se penchant sur le berceau. Mais l'âne et le bœuf, eux, le voyaient et ne s'étonnaient toujours pas.

Cela encore dura bien longtemps. Puis la vieille femme se releva, comme allégée du poids très lourd qui la tirait vers la terre. Ses épaules n'étaient plus voûtées, sa tête touchait presque le chaume, son visage avait retrouvé miraculeusement sa jeunesse. Et quand elle s'écarta du berceau pour regagner la porte et disparaître dans la nuit d'où elle était venue, Marie put voir enfin ce qu'était son mystérieux présent.

Ève (car c'était elle) venait de remettre à l'enfant une petite pomme, la pomme du premier péché (et de tant d'autres qui suivirent !). Et la petite pomme rouge brillait aux mains du nouveau-né comme le globe du monde nouveau qui venait de naître avec lui.

Jérôme et Jean THARAUD, *Les contes de la Vierge*, 1940.





ORDO LITURGIQUE

Décembre 2014

Lundi 8 Décembre

Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge, 1ère classe, blanc

Mardi 9 Décembre : de la férie, 3ème classe, violet.

Mercredi 10 Décembre : de la férie, 3ème classe, violet.

Jeudi 11 Décembre : St Damase 1er, pape et confesseur, 3ème classe, blanc.

Vendredi 12 Décembre : de la férie, 3ème classe, violet.

Samedi 13 Décembre : Ste Lucie, vierge et martyr, 3ème classe, rouge.

Dimanche 14 Décembre

Troisième Dimanche de l'Avent, 1ère classe, rose

Lundi 15 Décembre : de la férie, 3ème classe, violet.

Mardi 16 Décembre : St Eusèbe, évêque et martyr, 3ème classe, rouge.

Mercredi 17 Décembre : Mercredi des Quatre-Temps d'Hiver, 2ème classe, violet.

Jeudi 18 Décembre : de la férie, 2ème classe, violet.

Vendredi 19 Décembre : Vendredi des Quatre-Temps d'Hiver, 2ème classe, violet.

Samedi 20 Décembre : Samedi des Quatre-Temps d'Hiver, 2ème classe, violet.

Dimanche 21 Décembre

Quatrième Dimanche de l'Avent, 2ème classe, violet

Lundi 22 Décembre : de la férie, 2ème classe, violet.

Mardi 23 Décembre : de la férie, 2ème classe, violet.

Mercredi 24 Décembre : Vigile de Noël, 1ère classe, violet.

Jeudi 25 Décembre

Nativité de Notre-Seigneur, 1ère classe, blanc

Vendredi 26 Décembre : St Etienne, diacre et premier martyr, 2ème classe, rouge.

Samedi 27 Décembre : St Jean, apôtre et évangéliste, 2ème classe, blanc.

Dimanche 28 Décembre

Dimanche dans l'octave de la Nativité, 2ème classe, blanc

Lundi 29 Décembre : de la férie (dans l'Octave de Noël), 2ème classe, blanc.

Mardi 30 Décembre : de la férie (dans l'Octave de Noël), 2ème classe, blanc.

Mercredi 31 Décembre : de la férie (dans l'Octave de Noël), 2ème classe, blanc.

Jeudi 1^{er} Janvier : Octave de la Nativité de Notre-Seigneur, 1ère classe, blanc.

Vendredi 2 Janvier : de la férie, 4ème classe, blanc.

Samedi 3 Janvier : Ste Geneviève, vierge (propre de France), 3ème classe, blanc.

Dimanche 4 Janvier

Fête du Saint Nom de Jésus, 2ème classe, blanc

Lundi 5 Janvier : de la férie, 4ème classe, blanc.

Mardi 6 Janvier : Epiphanie de Notre Seigneur, 1ère classe, blanc.

Mercredi 7 Janvier : de la férie, 4ème classe, blanc.

Jeudi 8 Janvier : de la férie, 4ème classe, blanc.

Vendredi 9 Janvier : de la férie, 4ème classe, blanc.

Samedi 10 Janvier : De la Sainte Vierge (*vultum tuum*), 4ème classe, blanc.

Dimanche 11 Janvier

En France, solennité de l'Epiphanie, 1^{ère} classe, blanc

Fête de la Sainte Famille

MAXIMES DE SAINT PHILIPPE NERI

Saint Philippe Neri est le saint de la joie et le « deuxième apôtre de Rome » comme aimement à l'appeler les romains. Nous proposons à votre méditation quotidienne des maximes qui peuvent nourrir chacune de vos journées.

MOIS DE DECEMBRE

1. La fréquente confession procure à l'âme un grand bien, parce qu'elle la purifie, la guérit et la fortifie dans le service de Dieu. Nous devons donc ne jamais omettre d'aller nous confesser au jour fixé, quelques affaires que nous ayons. Allons d'abord nous confesser, puis nous irons à nos affaires : la première action nous aidera à bien faire l'autre.
2. Lorsque nous allons nous confesser, nous devons nous persuader que nous allons trouver Jésus-Christ dans la personne de notre confesseur.
3. Donnez-moi dix hommes réellement détachés du monde, et je crois, de tout mon cœur, qu'avec eux je convertirai le monde.
4. Celui qui communie souvent comme il faut communier, rapporte de la table sainte plusieurs fruits : le fruit de l'humilité, le fruit de la patience, le fruit de toutes les vertus.
5. Que personne n'aille se confesser pour un motif temporel, pour obtenir des secours et des aumônes, ou pour autres motifs semblables
6. Nous ne devons faire aucun compte d'une personne qui n'est pas modeste, quand même elle posséderait d'autres vertus que la modestie.
7. Le Saint-Esprit dit des prélats et des pasteurs : *Celui qui écoute ses supérieurs et leur obéit, m'écoute et m'obéit ; celui qui les méprise, me méprise.*
8. Le serviteur de Dieu qui désire marcher avec plus de sécurité à travers les embûches tendues autour de lui de tous côtés, n'a qu'à choisir la très sainte Vierge pour médiatrice entre lui et son divin Fils.
9. Les malades peuvent désirer la santé, pourvu qu'en exprimant leur désir ils terminent par ces mots : *S'il plaît à Dieu, si c'est le bien de mon âme ; car nous pouvons faire, en santé, beaucoup de bonnes choses que la maladie nous empêche de faire.*
10. Dans nos maladies, nous devons prier Dieu de nous accorder la patience ; car il arrive souvent que, lorsqu'on se porte bien, non seulement on ne fait pas le bien qu'on s'était proposé de faire pendant qu'on était malade, mais on multiplie ses fautes et son ingratitude.

11. La taupe est un rat aveugle qui demeure toujours dans la terre. Elle la creuse, elle la mange, mais elle n'en est jamais satisfaite. Ainsi en est-il des avares.

12. Les pénitents ne doivent jamais faire de vœux sans l'avis de leurs pères spirituels.

13. Si nous faisons des vœux spontanément, le mieux est de les faire sans condition ; par exemple : *Je fais vœu de faire dire deux messes le jour de Sainte-Lucie*, mais avec cet accord : *Si je puis, si je ne suis pas empêché, car si je ne m'en souviens pas, je ne veux pas être lié.*

14. Quand vous achetez quelque objet, que ce ne soit jamais par attachement pour cet objet, mais par besoin et par nécessité, car il ne faut pas acheter des attachements.

15. Certains petits attachements volontaires d'amour-propre sont très difficiles à extirper. Ce sont comme des arbres à fortes racines, il faut creuser à l'entour, enlever la terre et descendre assez profondément pour arriver jusqu'aux dernières fibres.

16. Il faut être prêt à supporter les mortifications que les autres vous font subir pour un bon motif, et même la mauvaise estime que peut avoir de vous, par la permission de Dieu, votre prochain, lorsqu'il vous méprise et vous regarde comme une brebis galeuse.

17. Le démon, notre ennemi, qui combat contre nous pour nous vaincre, cherche à semer la désunion dans nos maisons, à faire naître des querelles, des mécontentements, des disputes, des rivalités, parce que pendant que nous nous combattons les uns les autres, il accourt, triomphe de nous, et fait aisément de nous ses victimes.

18. Celui qui ne pense pas aux bienfaits qu'il reçoit de Dieu dans cette vie et aux bienfaits plus grands que sa miséricorde lui prépare dans une autre vie éternellement bienheureuse, au lieu d'exciter son amour pour Dieu l'attédie et le glace.

19. Si une âme pouvait s'abstenir tout à fait du péché véniel, sa plus grande peine serait de rester en ce monde, si grand serait son désir de s'unir à Dieu.



20. Quand nous souffrons des persécutions dirigées par les méchants contre la piété et la dévotion, nous devons tourner nos regards vers Dieu et nous réjouir du témoignage d'une bonne conscience.

21. Combien Jésus-Christ, roi du Ciel et de la terre, se montra patient envers les apôtres, supportant les grossièretés, le manque de foi de ces hommes qui n'étaient que de pauvres et rudes pêcheurs. Combien plus devons-nous supporter notre prochain quand il est impoli envers nous.

22. Il faut se donner à Dieu entièrement et sans réserve.

23. Dieu fait son bien propre d'une âme qui s'est donnée à lui complètement.

24. C'est en général un mauvais signe lorsqu'on n'éprouve pas des sentiments particuliers de dévotion aux grandes fêtes de l'année.

25. Ne cessons de méditer sur cette vérité : Le Verbe est descendu des cieux, Il est venu sur la terre, afin de se faire homme pour nous sauver.

26. Non seulement nous devons pardonner à ceux qui nous persécutent, mais avoir pitié du triste état où se trouve leur âme.

27. Pour celui qui aime Dieu véritablement, il n'y a rien de plus pesant et de plus douloureux que la vie.

28. Que les jeunes gens soient joyeux ; qu'ils prennent des récréations conformes à leur âge, pourvu qu'ils se préservent du péché.

29. Ne pas savoir refuser à son âme ses volontés, c'est fomenter un foyer de vices.

30. Toutes les choses créées sont prodigues de bienfaits et montrent la bonté du Créateur. Le soleil nous donne sa lumière et le feu sa chaleur. Les arbres tendent vers nos mains leurs branches chargées de fruit. L'eau, l'air, toute la nature, expriment la libéralité du Créateur, et nous, qui sommes ses vivantes images, nous ne le représentons pas. Notre conduite est si mauvaise que nos actions le nient tandis que nos lèvres le proclament.

31. L'heure est finie ; nous pouvons dire la même chose de l'année, mais le temps de faire le bien n'est pas encore fini.

LA MESSE EST-ELLE LE CENTRE DE NOTRE VIE RELIGIEUSE ?

2EME PARTIE

« Le monde peut vivre sans soleil mais pas sans la Messe » Saint Padre Pio

« Si l'on comprenait ce qu'est la Messe, on mourrait, non pas d'effroi, mais d'amour »
Saint Curé d'Ars

« S'il n'y avait dans le monde qu'une seule église où l'on célébrait l'auguste mystère de nos autels, où l'on consacrait, nous porterions sans doute une sainte envie à ceux qui seraient aux portes de cette église. Or, nous sommes ce peuple choisi, nous sommes à la porte de ce lieu saint, si pur, où Dieu s'immole chaque jour. Pour gagner cinq ou six francs, vous feriez trois ou quatre lieues, et vous ne feriez pas seulement trente pas pour entendre la Messe les jours de semaine ! Où est votre foi ? »
(Saint Curé d'Ars)

III- Le Christ, Médiateur et Rédempteur

1) La Mission du Christ : une mission religieuse

« **Médiateur entre Dieu et les hommes**, Grand Prêtre qui a pénétré les cieux, Jésus, Fils de Dieu, en entreprenant l'œuvre de miséricorde qui devait combler le genre humain de bienfaits surnaturels, eut certainement **en vue de rétablir entre les hommes et leur Créateur l'ordre (relier) troublé par le péché et de ramener à son Père céleste, principe premier et fin dernière, l'infortunée descendance d'Adam, « souillée par la faute originelle »**.

C'est pourquoi, durant son séjour sur la terre, non seulement il annonça le commencement de la Rédemption et l'inauguration du royaume de Dieu, mais **il s'employa aussi à sauver les âmes par l'exercice continué de la prière et du sacrifice, jusqu'au jour où, sur la croix, il s'offrit en victime sans tache à Dieu**, pour purifier notre conscience des œuvres mortes, afin que nous servions le Dieu vivant. Par là, toute l'humanité, heureusement retirée du chemin qui la conduisait à la ruine et à la perte, fut de nouveau orientée vers Dieu, afin que par la coopération de chacun à l'acquisition de sa propre sainteté, qui naît du sang immaculé de l'Agneau elle donnât **à Dieu la gloire qui lui est due**. » MD

2) Le Christ est venu s'offrir en sacrifice pour les péchés des hommes

« En entrant dans le monde il dit : voici que je viens... pour faire, ô Dieu, votre volonté » (Heb, X, 5-7)

« C'est en vertu de cette volonté que nous sommes sanctifiés, par l'oblation que Jésus-Christ a faite, une fois pour toutes, de son propre corps » (Heb, X, 10)

« Pour saint Thomas, l'Incarnation du Verbe est toute ordonnée à la mission rédemptrice. **Le Verbe est venu dans le monde afin de satisfaire pour les péchés des hommes : ainsi, sans le péché, l'Incarnation n'eut pas eu lieu. Or c'est par l'exercice de son sacerdoce, et précisément en s'offrant en sacrifice que le Christ exerce principalement sa fonction médiatrice.** FQ (*Sedes Sapientia* 83, p.11 sq)

3) Le sacrifice du Christ sur la Croix est un vrai sacrifice cultuel

« Chez le Christ, **l'acte sacrificiel réside en premier lieu dans l'acte intérieur de volonté par lequel, dès sa venue ici-bas, il s'est offert librement au Père. (...) Par conséquent, le sacrifice de la croix est le signe extérieur et sacré de l'offrande intérieure et perpétuelle du Médiateur.** » (FQ, *id.*)

On retrouve bien ainsi, dans l'acte d'offrande du Christ les données explicites du Culte, conformes à la nature humaine : intérieur, extérieur et social : « *Ma vie, nul ne la prend, c'est moi qui la donne (acte intérieur), j'ai reçu ce commandement de mon Père* » (Jn, X, 18) ; « *Il s'est offert parce qu'il l'a voulu (acte intérieur)* » (Is, LIII, 12) « *Parce qu'il s'est offert en sacrifice (acte extérieur), nous avons été délivrés et nous avons reçu le pardon de nos fautes* » (Eph, I, 7). « *Comme l'agneau qui se laisse mener à l'abattoir (acte extérieur), comme une brebis muette devant les tondeurs, il n'ouvrait pas la bouche.* » (Is, LIII, 7) « *Tous (acte social), dit l'Apôtre, sont justifiés gratuitement par sa grâce, en vertu de la rédemption dans le Christ Jésus que Dieu a établi comme moyen de propitiation par la foi en son sang* » (Rom, III, 24-25).

4) Le Sacrifice du Christ assume, prolonge et transcende la nécessité religieuse d'offrir un sacrifice, ainsi que les sacrifices commandés dans l'Ancien Testament

« **L'économie rituelle de la nouvelle Alliance ne modifie en aucune façon la nécessité connaturelle à l'homme d'offrir le sacrifice, ni la constitution physique de l'acte sacrificiel. De même, comme en témoigne le vocabulaire de l'épître aux Hébreux, les catégories sacrales propres à la religion hébraïque – mais aussi comme nous l'avons vu, à toute expression religieuse de l'histoire – demeurent les mêmes : temple, sanctuaire, prêtre, sacrifice, victime, gestes sacrés, etc. Cependant, les voici désormais transposées, assumées et élevées par la personne du Christ « religieux de Dieu ». Dans l'ordre sacramentel et la**

liturgie de l'Eglise, les actes extérieurs du culte acquièrent une dimension nouvelle qui leur donne de signifier la grâce et d'annoncer la gloire ». FQ (*id.*)

IV- La Messe, centre de notre vie religieuse

Puisque le Christ est l'unique médiateur et que son œuvre rédemptrice s'accomplit par le sacrifice du calvaire, la Messe, qui est instituée pour le prolonger, est le centre de notre vie religieuse.

« **Entré ensuite dans le lieu de la béatitude céleste, il veut que le culte institué et rendu durant sa vie sur terre se continue sans interruption.** Car il ne laisse pas orphelin le genre humain : il l'assiste toujours de sa continuelle et puissante protection, en se faisant notre avocat au ciel auprès du Père ; mais il l'aide aussi par son Eglise, dans laquelle **il perpétue sa divine présence au cours des siècles, qu'il a établie la colonne de la vérité et la dispensatrice de sa grâce, et que par le sacrifice de la croix il fonda, consacra et affermit à jamais.** » MD

1) L'institution de la sainte Messe

« Le Christ, notre Seigneur, « prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech », « ayant aimé les siens qui étaient dans le monde », « **durant la dernière Cène, la nuit où il fut trahi, voulut, comme l'exige la nature**

humaine, laisser à l'Eglise, son Épouse bien-aimée, un sacrifice visible, pour représenter le sacrifice sanglant qui devait s'accomplir une fois seulement sur la croix, afin donc que son souvenir demeurât jusqu'à la fin des siècles et que la vertu en fût appliquée à la rémission de nos péchés de chaque jour... Il offrit à Dieu son Père son corps et son sang sous les apparences du pain et du vin, symboles sous lesquels il les fit prendre aux apôtres, qu'il constitua



alors prêtres du Nouveau Testament, et il ordonna, à eux et à leurs successeurs, de l'offrir ». » MD

2) L'obligation dominicale

Puisqu'il est nécessaire à l'homme d'offrir un sacrifice à Dieu en raison même de sa nature, et que le seul sacrifice parfait ne peut être aucun autre que celui du Christ Médiateur et Rédempteur, offert et prolongé par la Sainte Messe, l'Eglise ne peut faire mieux pour nos âmes que de nous obliger à y assister chaque semaine, le dimanche.

a- Nature et origine de l'observance dominicale

Le précepte de sanctifier les dimanches et les fêtes d'obligation est un précepte à la fois :

- *naturel*, car la nature elle-même nous invite à consacrer au culte divin un temps quelconque ;

- *divin*, puisque Dieu a déterminé un jour par semaine pour le consacrer au repos et à son culte (Exode, XX, 8) ;

L'Eglise a donc déterminé d'une façon nette quel jour devait être consacré au culte divin et de quelle manière ce culte devait être rendu, par l'assistance à la Messe le dimanche et à certaines fêtes importantes. La transposition du samedi au dimanche s'est faite déjà du temps des apôtres, en raison de la résurrection du Christ et de la descente du Saint-Esprit à la Pentecôte. L'abstention des œuvres serviles date d'une loi de Constantin le Grand (323).

b- Utilité du jour dominical

L'utilité primordiale est de rendre à Dieu un culte public. Mais il faut également souligner l'utilité individuelle et familiale.

- *Individuelle* : le repos est nécessaire à l'homme tant au point de vue physique pour refaire ses forces, qu'au point de vue intellectuel et moral pour lui permettre de s'élever aux considérations spirituelles et de penser à son salut.

- *Familiale* : le repos dominical est une excellente occasion de se réunir et de goûter la joie du foyer domestique.

c- Les modalités de l'observance dominicale

- *Quant aux personnes* : ce sont tous les fidèles catholiques parvenus à l'âge de sept ans accomplis et qui ont l'usage de la raison.

- *Quant aux jours consacrés au culte divin* : Le Code de Droit Canonique prescrit la sanctification de tous les dimanches et des fêtes suivantes : Noël, Epiphanie (6 janvier), Ascension, Fête-Dieu, Circoncision de NS (1^{er} janvier),

Immaculée-Conception (8 décembre), Assomption (15 août), Saint-Joseph (19 mars), Saint-Pierre et Paul (29 juin), Toussaint (1^{er} novembre).

En France, il n'y a que quatre fêtes d'obligation : Noël, Ascension, Assomption, Toussaint.

- *Quant aux obligations à remplir* : strictement parlant¹, les obligations imposées par la loi ecclésiastique se réduisent à deux : 1° l'audition de la sainte messe ; 2° l'abstention des œuvres serviles, c'est-à-dire des gros travaux manuels, qui empêchent radicalement le chrétien d'être au service de Dieu.

Les œuvres sont dites « serviles », quand le corps y a une part prépondérante. L'expression vient du Lévitique (XXIII, 7) : « Vous ne ferez (au sabbat) aucune œuvre servile ». Elles asservissent l'esprit humain aux choses terrestres et empêchent le corps de prendre le repos qui lui est indispensable. S'y livrer, sans raison et/ou sans mesure constitue une faute déjà grave².

d- Causes d'excuse ou de dispense

- *Nécessité publique* : il y a nécessité de travailler le dimanche quand l'abstention des œuvres serviles apporterait une grave perturbation dans la vie sociale ou un grave dommage dans les intérêts particuliers.

Les services publics doivent fonctionner le dimanche dans la mesure où ils sont nécessaires à la vie sociale : chemins de fer, moyens divers de communication et même, en certains cas, industries qu'il n'est pas possible d'arrêter sans un dommage sérieux pour l'entreprise elle-même ou pour la nation. On assimile aux services publics le travail indispensable à la subsistance des habitants ou des voyageurs : boulangeries, épiceries, boucheries, hôtels, etc.

- *La nécessité privée*, elle aussi, justifie des exceptions à la loi du dimanche : pour éviter de perdre leurs récoltes, les agriculteurs ont le droit de

¹ On doit vivement engager les fidèles à assister aux sermons et aux autres offices, mais on ne peut pas, au nom d'une loi ecclésiastique, les y obliger.

² Les œuvres permises sont les œuvres libérales et les œuvres communes. Les premières sont celles où l'esprit a plus de part que le corps. Elles se rapportent principalement à la culture de l'intelligence. Les travaux intellectuels, même s'ils sont faits avec l'intention de gagner de l'argent, sont autorisés le dimanche. Les secondes occupent à la fois le corps et l'âme : préparer les repas, chasser, pêcher. On pourrait ajouter aujourd'hui : faire du sport. Ces œuvres sont permises ; il faut toutefois que ceux qui s'y livrent n'oublient pas la sanctification du dimanche au moins par la messe.

travailler ; pour livrer un travail urgent, les tailleurs et couturiers ; pour subvenir à leur propre subsistance, les pauvres.

e- Dispense

Il faut une cause juste dont l'appréciation est laissée au supérieur qui donne la dispense. Les évêques et les curés peuvent ici donner des dispenses.

Conclusion

La Sainte Messe est donc au cœur de notre vie religieuse puisqu'elle est, selon le mot de Saint Odon, « l'œuvre à laquelle est attachée le salut du monde ». L'œuvre de la Rédemption n'est facultative pour personne... Nous ne pouvons pas être sauvés sans bénéficier du Sacrifice du Fils de Dieu qui a payé le prix de notre rachat et nous a ainsi ouvert les portes du Ciel. C'est ce même sacrifice qui est offert sur nos autels, conformément aux nécessités de notre nature.

Toute la vie chrétienne consiste à s'offrir à Dieu. Comprenons par la foi, qu'il n'y a pas de meilleur moyen de s'offrir à Dieu que celui d'assister, avec les sentiments intérieurs requis et ainsi exprimés, au Saint Sacrifice de la Messe ; d'y avoir cet esprit contrit et pénitent du publicain de l'Évangile pendant les prières au bas de l'autel ; d'y méditer les enseignements des saintes écritures avant que de s'offrir, comme le bon larron le fit au calvaire, sur la patène élevée par le prêtre pendant l'offertoire et de se mêler, comme la goutte d'eau, au vin du calice ; de rentrer avec toute la ferveur intérieure de notre âme et de notre cœur dans la grande prière silencieuse et mystérieuse du Canon et de se préparer comme le centurion par les prières avant la sainte Communion à la venue de notre rédempteur en notre âme, avant de rendre grâce comme Zachée. Action de grâces pouvant se prolonger tout au long de la journée où nous désirons continuer à vivre de cette présence de Dieu dans notre âme.



« Parfois se fait jour une compréhension très réductrice du Mystère eucharistique. Privé de sa valeur sacrificielle, il est vécu comme s'il n'allait pas au-delà du sens et de la valeur d'une rencontre conviviale et fraternelle. De plus, la nécessité du sacerdoce ministériel, qui s'appuie sur la succession apostolique, est parfois obscurcie, et le caractère sacramental de l'Eucharistie est réduit à la seule efficacité de l'annonce. D'où, ici ou là, des initiatives œcuméniques qui, bien que suscitées par une intention généreuse, se laissent aller à des pratiques eucharistiques contraires à la discipline dans laquelle l'Église exprime sa foi. Comment ne pas manifester une profonde souffrance face à tout cela ? L'Eucharistie est un don trop grand pour pouvoir supporter des ambiguïtés et des réductions. » St Jean-Paul II, encyclique *Ecclesia de Eucharistia*, 17 avril 2003.

« De même on ne saurait tolérer qu'un particulier touche de sa propre autorité aux formules dont le Concile de Trente s'est servi pour proposer à la foi le mystère eucharistique. C'est que ces formules, comme les autres que l'Église adopte pour l'énoncé des dogmes de foi, expriment des concepts qui ne sont pas liés à une certaine forme de culture, ni à une phase déterminée du progrès scientifique, ni à telle ou telle école théologique; elles reprennent ce que l'esprit humain emprunte à la réalité par l'expérience universelle et nécessaire; et en même temps ces formules sont intelligibles pour les hommes de tous les temps et de tous les lieux. » Paul VI, encyclique *Mysterium Fidei*, 3 septembre 1965.

Abbé Benoît de Giacconi, *fsyp*





CARNET DE FAMILLE

Naissances

- ❖ Olympe, 4^e enfant au foyer de M. et Mme Pierre-Yves Véricel, le 8 novembre.
- ❖ Tancrède, 3^e enfant au foyer de M. et Mme Maxime Chaussat, le 16 novembre.
- ❖ Philippe, 1^{er} enfant au foyer de M. et Mme Jean-Baptiste Gros, le 27 novembre.

Décès

Est entré dans l'Eternité :

- ❖ Monsieur Jaques Bataille, commandeur de la Légion d'Honneur, dans sa 92^{ème} année, muni des Sacrements de l'Eglise, le jeudi 20 novembre.

Entrée dans l'Eglise Catholique

- ❖ Monsieur Roland Ferrier, au jour de la Toussaint, est devenu fils de l'Eglise, par la réception de la Très Sainte Eucharistie.

Confirmation

- ❖ Erwan Petitjean, le mercredi 26 novembre, à l'hôpital Mère-Enfant (Bron).

ANNONCES REGULIERES

Catéchismes

- ❖ Pour enfants : de 4 ans à 11 ans, les mercredis hors vacances scolaires, à la Maison Padre Pio, de 10h30 à 11h30.
- ❖ Pour les collégiens : de 12 à 15 ans, un vendredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h00 à 19h00, à la Maison Padre Pio.
Prochains cours les vendredi 19 décembre, 16 janvier, et 23 janvier.
- ❖ Pour les lycéens : de 15 à 18 ans, un mercredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 19h15 à 20h15, à la Maison Padre Pio.
Prochains cours les mercredi 17 décembre et 7 janvier.
- ❖ Pour les étudiants : **reprise en janvier**. Un tract sera bientôt disponible sur les tables de presse.
- ❖ Pour adultes : un mardi par mois, à 20h30, à la Maison Padre Pio. Thème de l'année : « La Messe Traditionnelle, trésor de l'Eglise et chef-d'œuvre de l'Occident ».
 - **Mardi 16 décembre** : *A quoi servent les rites et la liturgie ?*
 - **Mardi 13 janvier** : *Explication des rites de la Messe : des prières au bas de l'autel jusqu'à la collecte.*

Enfants de Chœur

Répétition par groupe en la collégiale Saint-Just le samedi matin, de 10h30 à 12h00.

- ❖ Samedi 13 décembre pour le groupe Saint-Jean Berchmans.

Premier vendredi du mois

- ❖ Le vendredi 2 Janvier, comme tous les premiers vendredis du mois, messe chantée à 19h00, suivie de l'**adoration Eucharistique jusqu'à 22h30** en la chapelle de la Maison Padre Pio.
Confessions de 20h00 à 21h00.

Rosaire pour la Vie

Le samedi 20 décembre à 10h30 sur l'esplanade de la Basilique Notre-Dame de Fourvière.

Horaires des Messes pour les vacances scolaires

Du lundi 22 décembre au samedi 3 janvier, pas de Messe à la Maison Padre Pio, à 9h00, du lundi au vendredi.

Attention aux horaires spécifiques du 24 et du 25 décembre (cf. page 2 de ce bulletin).

ANNONCES DIVERSES

Samedi 31 janvier, de 9h30 à 12h30 :

Journée Portes-Ouvertes de l'Ecole Sainte-Jeanne d'Arc.

Venez découvrir notre école, et, pour les familles intéressées, retirer un dossier de demande d'inscription.

Du jeudi 19 février au dimanche 22 février :

Retraite de fondation spirituelle.

Pour jeunes hommes, de 16 à 23 ans, à la Maison Padre Pio, prêchée par deux prêtres de la Fraternité Saint-Pierre (tracts disponibles sur les tables de presse).

« Maître, que dois-je faire de bon pour avoir la vie éternelle ? » Mathieu, 19,16.

Inscriptions : <http://fsspretraites2015.wix.com/fondation>

PETITES ANNONCES

A vendre : appartement

A vendre après décès : quartier du « Point du jour », dans une rue calme, derrière la Poste, à l'intérieur d'une petite copropriété de deux étages sans ascenseur. Bel appartement de 84 m2 situé au premier étage, composé d'une cuisine ouverte avec équipement neuf, grand séjour, salle de bain refaite à neuf, deux chambres, possibilité d'une troisième, garage, place de parking, vue sur le parc arboré d'autres copropriétés. 250 000 €.

S'adresser à l'Abbé Meissonnier qui transmettra.

Vente de timbres

Les « *Missionnaires du 8* » ont fait imprimer par la Poste le timbre ci-contre. Vous pouvez le commander par mail (8decembre@Lyon.catholique.fr) ou par téléphone (0608826195). La planche de 10 timbres coûte 7,40€.



EN VENTE A LA PROCURE

Le dimanche, en la collégiale Saint-Just

Corpus Christi, la communion dans la main au cœur de la crise de l'Eglise, Mgr Athanasius Schneider, 2014.

Lors du pèlerinage *Summorum Pontificum* à Rome, en octobre 2013, Mgr Schneider avait présenté son dernier ouvrage aux pèlerins de langue italienne. Ce livre, sorti aux Editions Vaticanes et intitulé *Corpus Christi*, fait suite à *Dominus est* dont les éditions Tempora publièrent en 2008 la traduction française.

Après avoir insisté sur la présence réelle de Notre Seigneur Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie et le respect qui lui est dû, Mgr Schneider, plaide aujourd'hui, avec encore plus de vigueur et clarté, pour l'abandon de la pratique de la communion dans la main, née comme une tolérance, un indult, mais qui s'est abusivement généralisée et est devenue la « règle » depuis les années 70, selon un processus bien connu de la subversion des normes.

« Renaissance catholique », qui publie la version française de ce petit (116 p.) mais précieux ouvrage de Mgr Schneider aux éditions Contretemps, a tenu à demander au cardinal Burke, Préfet du Tribunal de la Signature apostolique, une préface spécifique pour cette édition française. Mgr Schneider et le cardinal Burke, qui l'appuie ainsi de toute son autorité morale, se placent courageusement dans la ligne de Mgr Juan Rodolfo Laise, alors évêque de San Luis en Argentine, qui avait écrit un livre sur ce sujet : *La communion dans la main. Documents et histoire.*, publié en français par le Centre International d'Etudes Liturgiques (1999).



DATES A RETENIR



23, 24, 25 mai : pèlerinage de Chartres

31 mai : communions solennelles

7 juin : premières communions

13 ou 20 juin : kermesse

28 juin : fête de l'école

BILLET DE MESSE

Je prie Monsieur l'abbé :

de célébrer messe(s) aux intentions suivantes :

-
-
-

Honoraires :

- pour une messe : **17 €** ;
- pour une neuvaine (neuf messes) : **170 €** ;
- un trentain grégorien : **565 €** (du nom du pape saint Grégoire qui obtint la délivrance de l'âme d'un moine au purgatoire par 30 jours consécutifs de messes)

Je joins un chèque à l'ordre du prêtre par lequel je souhaite faire célébrer ces messes

OFFRANDE DE L'AVENT

Bien chers fidèles,

Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement à votre service. Voilà pourquoi l'Eglise commande aux fidèles de subvenir aux besoins du Culte Divin et des ses ministres.

C'est une offrande que tous les adultes, en conscience, doivent verser, proportionnellement à leurs ressources. L'Eglise ne vous demande pas de vous appauvrir mais de retirer un peu de superflu pour faire vivre les hommes qui ont fait le sacrifice de leur vie pour le bien de vos âmes, et pour faire fonctionner votre paroisse qui est aussi votre famille !

La Sainte Ecriture nous le dit expressément : *« Honore le prêtre ; donne lui sa part comme il a été prescrit dès l'origine »* (Eccl., VII, 31.)

Notre-Seigneur envoya ses apôtres en leur recommandant *« de ne prendre ni or, ni argent, car l'ouvrier mérite son salaire. »*

Cette offrande n'est donc pas une aumône facultative mais un devoir de religion qui oblige en conscience : un devoir fondé sur un droit naturel et divin.

Sachez, pour information, que c'est près de 6 200 € que nous devons trouver tous les mois pour subvenir aux charges fixes de la Maison (traitements, indemnités, charges sociales pour quatre prêtres, impôts, contrats de sécurité divers de la Maison Padre Pio auxquels il faut ajouter les dépenses courantes : eau, gaz, électricité, téléphone, dépenses du culte...).

Nous ne recevons aucune aide de l'état, du diocèse ou de la Fraternité Saint-Pierre. Pour payer tout cela, nous ne pouvons compter que sur les quêtes (en moyenne 390 € pour les trois messes du dimanche) et sur vos dons.

Par ailleurs, notre installation en la collégiale Saint-Just a occasionné en cette rentrée d'importantes dépenses, et il nous faut aussi envisager de futurs investissements pour en poursuivre l'aménagement.

En nous aidant, vous avez aussi la faculté de réduire vos impôts¹.

Chaque année, vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de bénéficier d'une déduction d'impôts de 66% du montant de vos dons, pour toute somme versée à la Fraternité Saint-Pierre à Lyon, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Vous pensiez donner 100 €, donnez 300 €, et déduisez 200 € de vos impôts !

Vos prêtres remercient chaleureusement ceux d'entre vous qui soutiennent déjà, de tant de manières, l'apostolat de la Fraternité Saint-Pierre dans le diocèse de Lyon.

Conscients de l'effort et des sacrifices que cette offrande peut représenter, particulièrement en période de crise économique, d'avance, nous vous remercions du fond du cœur.

Comme chaque année, la Messe de Minuit sera célébrée à l'intention de tous nos fidèles bienfaiteurs.

Vos prêtres

¹**Pour recevoir un reçu fiscal**, merci de libeller vos chèques à l'ordre de :
« **Fraternité Saint-Pierre – Lyon** ».

Vous avez aussi la possibilité de procéder à un virement mensuel (qui donne droit au même reçu fiscal) et vous permet de nous soutenir régulièrement.



**Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre
Maison saint Padre Pio**

1, chemin de petite Champagne
69340 Francheville

Tél : 04 72 16 96 05 - Fax : 04 72 16 11 69
www.communicantes.fr

Abbé Brice Meissonnier - Supérieur

Tél : 04 72 16 11 61 Mobile : 06 60 42 21 79 Courriel : abflorimond@free.fr

Abbé Jérôme Lebel

Tél : 04 72 16 11 62 Mobile : 06 16 94 54 14 Courriel : lebelabbe@aol.com

Abbé Benoît de Giacconi

Tél : 04 72 16 11 63 Mobile : 06 62 28 81 92 Courriel : abdgsp@hotmail.fr

Abbé Thibault Paris

Tél : 04 72 16 11 65 Mobile : 07 61 09 44 76 Courriel : abbeparis@gmail.com



HORAIRES DES MESSES A LYON

Dimanches et jours de précepte

Confessions pendant la Messe de 8h30, et de 9h30 jusqu'au sermon de la Grand'Messe

08h30 : **Messe basse en la Collégiale Saint-Just**
41 rue des Farges, 69005 Lyon.

10h00 : **Grand'Messe en la Collégiale Saint-Just**

19h30 : **Messe basse à la Maison Padre Pio**
Confessions pendant la Messe

En semaine

à la Maison Padre Pio

9h00 et 18h30 : du lundi au vendredi (*confessions de 18h00 à 18h25*)

11h00 : le samedi (*confessions de 10h30 à 10h55*)

OFFRANDES DE MESSES

Messe : **17€**, Neuvaine : **170€**, Trentain grégorien : **565€**